



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Commission fédérale de l'électricité ElCom



L'Elcom 2025 en bref

Faits & chiffres

50

collaborateurs

19

femmes

5

stagiaires sont employés

46

est l'âge moyen des collaborateurs

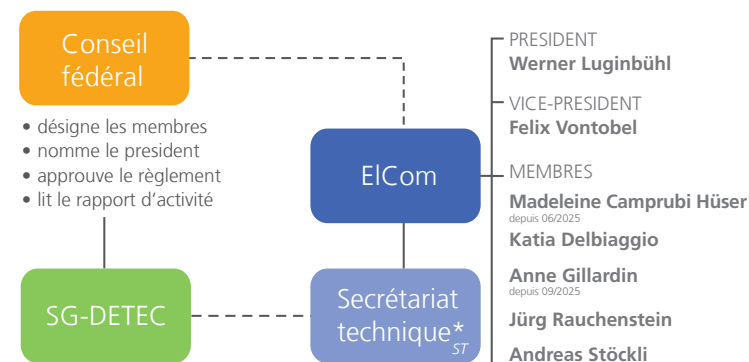
11

cantones sont lieux de résidence
des collaborateurs

Qu'est-ce que l'ElCom ?

La Commission fédérale de l'électricité (ElCom) se compose d'une commission de sept membres et d'un secrétariat technique. En tant qu'autorité de régulation du domaine de l'électricité, elle assume différentes missions, telles que la surveillance des tarifs de réseau et des tarifs de l'énergie dans l'approvisionnement de base. Elle surveille également la sécurité de l'approvisionnement en électricité. En cas de risque de pénurie à moyen ou long terme, elle soumet des recommandations de mesures au Conseil fédéral. L'ElCom traite aussi des questions liées au transport et au commerce de l'électricité à l'échelle nationale et internationale.

Les sept membres de la commission sont désignés par le Conseil fédéral. Ils sont indépendants du secteur électrique et exercent leur activité à titre accessoire. La commission n'est soumise à aucune directive du Conseil fédéral ou d'autres autorités. L'ElCom s'appuie sur un secrétariat technique basé à Berne, dirigé par Urs Meister. Le secrétariat compte environ 50 collaborateurs qui préparent les affaires et les décisions de l'ElCom et veillent à leur mise en œuvre.



*Rattachement administratif au département

Qui approvisionne la Suisse en électricité ?

La Suisse compte quelque 580 gestionnaires de réseau qui assurent l'exploitation des réseaux et l'approvisionnement en électricité des clients. Le secteur est très hétérogène : alors que les 23 plus grands gestionnaires de réseau approvisionnent chacun plus de 50 000 consommateurs finaux, la moyenne se situe autour de 1700 clients finaux, et certains en comptent même moins que dix. Les dix plus grands gestionnaires de réseau en Suisse assurent plus de 52 pour cent de l'énergie totale soutirée.

D'où vient l'électricité ?

En Suisse, le marché de l'électricité est divisé en deux : d'un côté, le marché libre, de l'autre, l'approvisionnement de base. Seuls les gros consommateurs d'électricité dont la consommation annuelle est d'au moins 100 000 kWh peuvent, depuis 2009, choisir librement leur fournisseur d'électricité. Ceux qui consomment moins de 100 000 kWh par année, soit la quasi-totalité des ménages privés et un grand nombre d'entreprises, ne peuvent pas choisir leur fournisseur d'électricité et sont liés au gestionnaire du réseau de distribution local dans l'approvisionnement de base.

Environ 55 pour cent de la consommation finale est le fait de clients relevant de l'approvisionnement de base. Toutefois, la production et la distribution d'électricité pour l'approvisionnement de base présentent un important décalage : la plupart des gestionnaires de réseau ne produisent eux-mêmes qu'une faible part de l'électricité qu'ils vendent. En moyenne, ils ne couvrent que près d'un tiers de leurs ventes au titre de l'approvisionnement de base grâce à leur propre production, le reste étant acheté sur le marché de gros de l'électricité.

Thèmes importants 2025

Sécurité de l'approvisionnement et réserves

En mai 2025, l'ElCom a publié une analyse sur la sécurité d'approvisionnement et la résilience du système électrique à l'horizon 2030 et 2035. Les résultats montrent qu'il subsiste de grandes incertitudes concernant le développement des énergies renouvelables, la durée de vie des centrales nucléaires et l'évolution de la consommation, mais aussi les possibilités d'importation. C'est pourquoi l'ElCom maintient sa recommandation concernant la conservation de la réserve à titre de garantie. Elle recommande de conserver des réserves d'au moins 500 MW pour 2030 et de 700 à 1400 MW pour 2035. Un besoin de réserve supérieur à ces niveaux d'ici 2035 ne peut être exclu, notamment dans un scénario où les capacités d'importation seraient fortement réduites.

Compte tenu des nombreuses incertitudes qui pèsent sur cet horizon temporel, l'ElCom réévalue en permanence les évolutions et examine les adaptations à apporter à l'analyse et à la recommandation relative à la réserve.

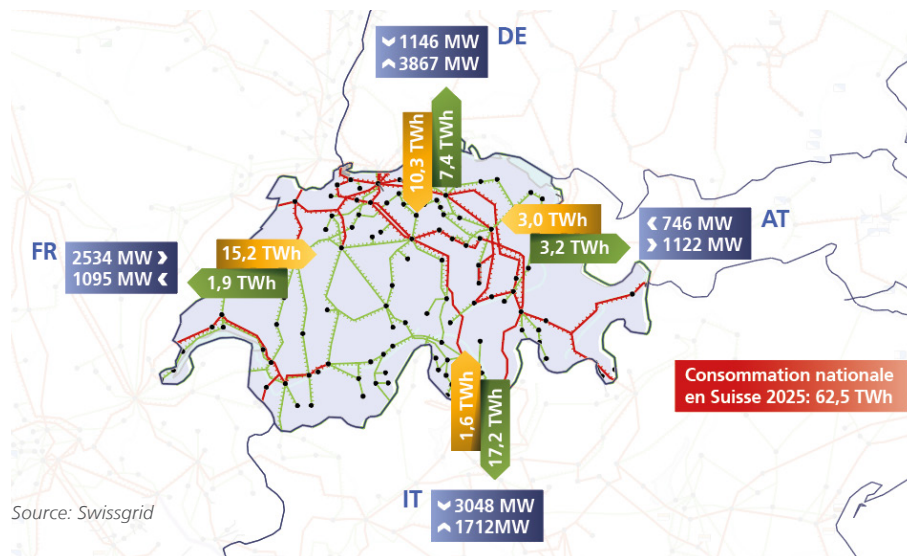
Affaires internationales

Le commerce transfrontalier d'électricité revêt une grande importance, tant du point de vue économique que du point de vue de la sécurité de l'approvisionnement. Pour un pays de la taille de la Suisse, la possibilité d'importer est d'autant plus importante qu'elle constitue une garantie essentielle pour la sécurité de l'approvisionnement. Si la Suisse devait s'approvisionner elle-même en tout temps, il lui faudrait des capacités de production ou de réserve nettement supérieures. L'hiver 2025/26, marqué par l'arrêt de la centrale nucléaire de Gösgen, a ainsi illustré la nécessité des possibilités d'importation. À cet effet, il est particulièrement important de garantir des capacités transfrontalières adéquates au sein du réseau (NTC). Une condition préalable essentielle à cela est la prise en compte du réseau de transport suisse dans le calcul des capacités de la région de « CORE » (Europe centrale).

Fin 2024, l'ECom avait approuvé un accord technique avec les pays concernés, mais les optimisations prévues n'ont pas pu être mises en œuvre. À la place, une solution transitoire réduite sera mise en œuvre à partir de début 2026, qui améliore certes la sécurité du réseau suisse, mais ne conduit toujours pas à un calcul commun des capacités avec les gestionnaires de réseau de transport voisins. La Suisse reste ainsi structurellement exclue de l'optimisation européenne.

⚡ Importations et exportations d'énergie

- Réseau électrique à très haute tension : 380 kV
- Réseau électrique à haute tension : 280 kV



Source: Swissgrid

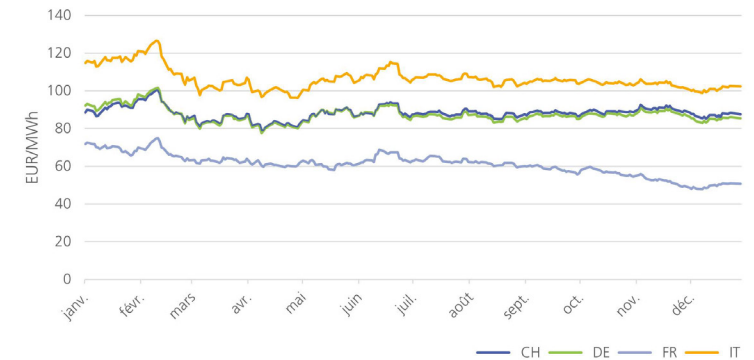
Dans le graphique, la flèche jaune indique une importation d'énergie depuis un pays vers la Suisse, tandis que la flèche verte représente une exportation d'énergie de la Suisse. La capacité d'importation et d'exportation (NTC, valeur moyenne annuelle en MW) est affichée sur fond bleu.

Évolution du marché et des mesures

En 2025, l'ECom a publié son analyse approfondie de la situation du marché pendant la crise énergétique de l'été 2022. Cette analyse permet de conclure que le marché suisse s'est avéré peu robuste dans une telle phase de tension en raison du manque de liquidité, dû à la petite taille du marché, au nombre relativement faible d'acteurs concernés et à l'intégration limitée du marché en Europe. Le fonctionnement généralement limité des mécanismes de marché et de concurrence pendant la crise a semblé particulièrement marqué en Suisse, ce qui a probablement accentué les hausses de prix exceptionnelles.

En 2025 également, les prix de gros se sont maintenus à un niveau relativement élevé par rapport aux années antérieures à 2022.

🔍 Évolution du marché



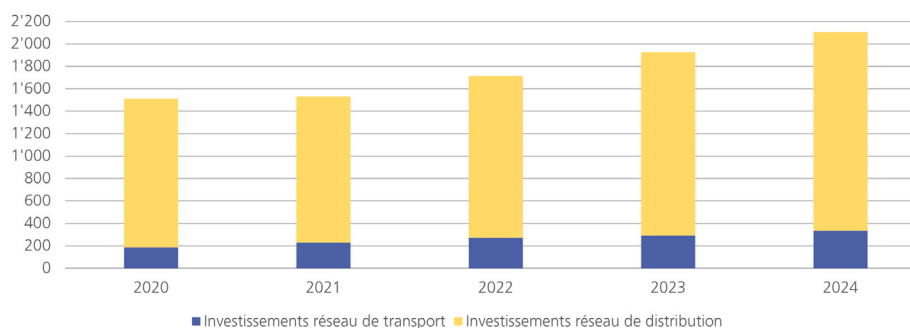
Le graphique présente l'évolution des prix de gros pour 2026 au cours de l'année 2025 pour les lieux de livraison que sont la Suisse, l'Allemagne, la France et l'Italie.

Extension du réseau

Swissgrid prévoit, en raison de l'âge des installations existantes, un besoin accru de renouvellement du réseau de transport au cours des prochaines décennies. Cela entraîne une multiplication du nombre de projets de lignes électriques et des procédures associées, de sorte que les projets d'entretien et de remplacement nécessaires à une exploitation fiable et sûre du réseau sont souvent retardés. Au Parlement, des efforts sont en cours pour accélérer les procédures relatives à la transformation et à l'extension des réseaux électriques.

Les exigences imposées au réseau devraient continuer d'augmenter, notamment en raison du développement de la production d'électricité photovoltaïque, des besoins en électricité de la mobilité électrique ou encore du raccordement croissant de systèmes de stockage par batterie ou de centres de données.

Investissements dans les réseaux



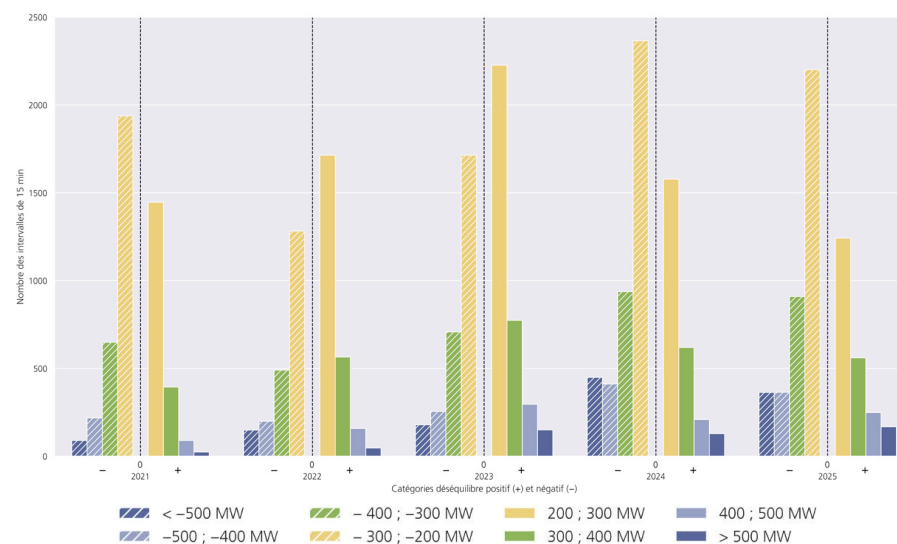
Le graphique montre les investissements dans les réseaux de distribution et de transport au cours des cinq dernières années en Suisse. Sont indiquées les valeurs réelles de 2020 à 2024 ; les valeurs pour 2025 seront disponibles à partir de 2027.

Des déséquilibres croissants

L'énergie de réglage sert à maintenir la stabilité du réseau électrique. Ces dernières années, la zone de réglage suisse a été confrontée à des déséquilibres croissants ; les prévisions erronées concernant l'offre et la demande doivent être compensées par une énergie de réglage coûteuse. Pour l'instant, ces écarts entraînent surtout des coûts plus élevés, qui sont facturés aux consommateurs sous forme d'énergie d'ajustement. Si les déséquilibres devaient continuer à s'aggraver, les risques pour la stabilité de l'alimentation augmenteraient également.

La production photovoltaïque, plus difficile à prévoir et nécessitant des prévisions à plus court terme et différentes selon les régions, est un facteur central dans les écarts de prévision. En collaboration avec l'OFEN et Swissgrid, l'ElCom a mis en place un groupe de travail afin de sensibiliser les acteurs et, à terme, d'élaborer des mesures concrètes pour améliorer la situation. Une amélioration par rapport à l'année précédente s'est dessinée pour 2025.

Évolution des déséquilibres



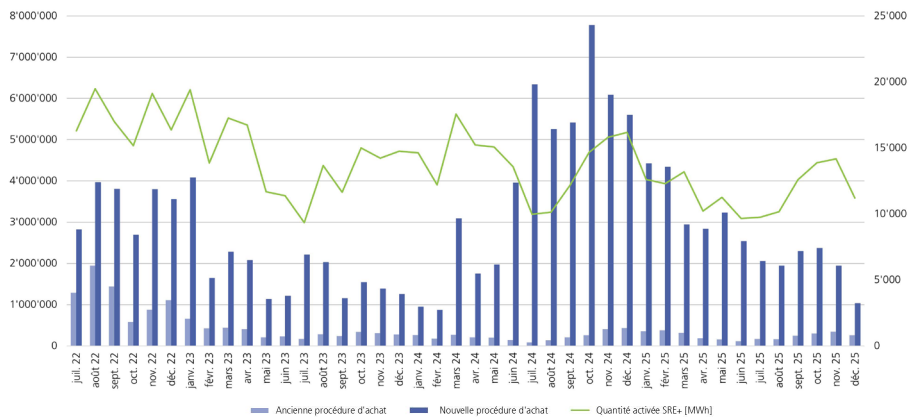
Le graphique montre l'évolution des déséquilibres positifs et négatifs importants au cours des cinq dernières années, représentée par le nombre d'intervalles de 15 minutes. Les événements extrêmes (+/- > 400 MW) ont notamment eu tendance à augmenter ces dernières années.

Énergie et puissance de réglage

Les déséquilibres plus importants augmentent les besoins en énergie de réglage, pour laquelle on distingue, en fonction des horaires d'activation, l'énergie primaire, secondaire et tertiaire. Swissgrid se procure la puissance et l'énergie nécessaires à cet effet par le biais d'appels d'offres. Compte tenu de la hausse significative des coûts sur le marché de l'énergie de réglage dès 2024, l'EiCom a continué de surveiller l'évolution des prix et de l'offre en 2025. À titre de mesure corrective à court terme, un plafond de prix temporaire de 1000 EUR/MWh a été instauré en mars 2025 pour l'énergie de réglage secondaire. L'analyse de l'EiCom a montré que la limitation des pics de prix a globalement un effet modérateur sur les coûts.

L'EiCom a en outre commandé une étude externe afin d'évaluer l'efficacité du marché SRE ainsi que les mesures visant à améliorer la conception du marché et le mécanisme d'approvisionnement. L'étude constate une concentration extrêmement élevée du marché et recommande le maintien du plafond de prix jusqu'à ce que des mesures plus poussées produisent leurs effets. Suite à une recommandation en ce sens de l'EiCom, les acteurs du marché et Swissgrid se sont mis d'accord sur une prolongation du plafond de prix jusqu'à fin 2026 sur une base contractuelle.

Énergie de réglage secondaire : prix et volume d'appel



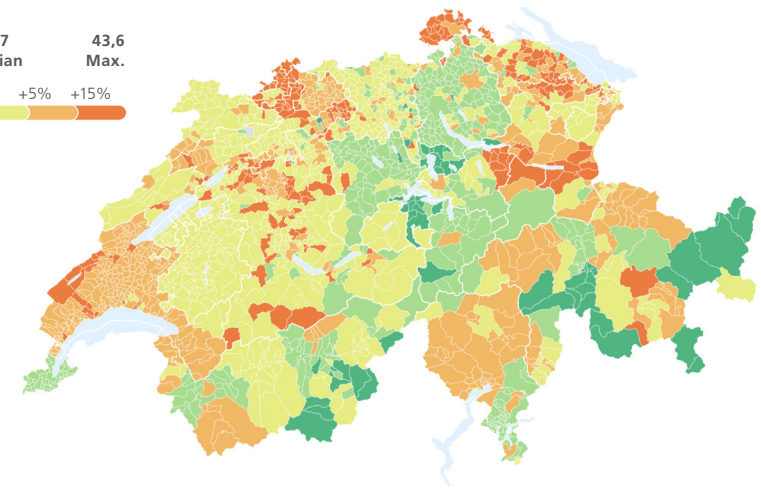
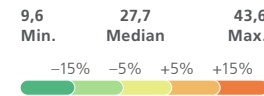
Le graphique montre l'évolution des prix mensuels moyens de l'énergie de réglage secondaire positive (SRE+) en EUR/MWh sous le régime actuel et l'ancien régime. La ligne verte indique la quantité de SRE+ appelée en MWh. L'introduction du plafond tarifaire a entraîné une baisse des coûts à partir de mars 2025.

Tarifs

Les quelque 580 gestionnaires de réseau de distribution suisses avaient jusqu'au 31 août 2025 pour faire connaître à leurs clients et à l'EiCom leurs tarifs d'électricité de l'année suivante. Ainsi, en 2026, un ménage type paie 27,7 centimes par kilowattheure (ct./kWh). Cette baisse de 1,3 ct./kWh par rapport à l'année précédente est principalement due à la baisse des prix de l'énergie.



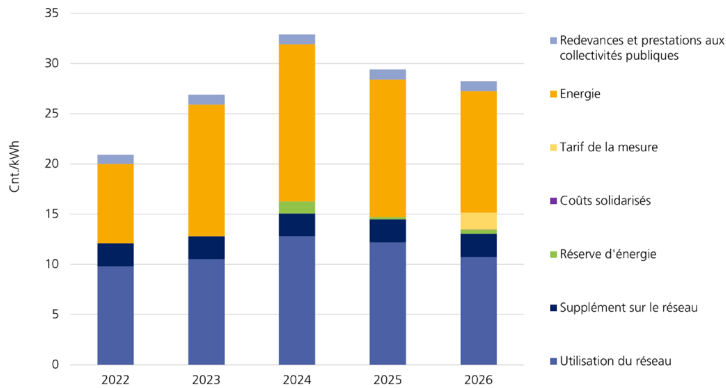
Prix de l'électricité en Suisse



Dans les tarifs 2026, des coûts solidaires liés aux renforcements de raccordement et aux aides transitoires pour les producteurs de fer, d'acier et d'aluminium seront facturés pour la première fois. De plus, le tarif de mesure, jusqu'ici intégré dans le tarif d'utilisation du réseau, sera présenté séparément. Cela n'aura en principe aucune incidence sur le portefeuille du consommateur final. Par ailleurs, à partir de 2026, les gestionnaires de réseau mettront en place de plus en plus de modèles de tarification dynamiques. Ceux-ci peuvent contribuer à réguler la charge du réseau et, par là même, à réduire la nécessité de développer ce dernier.



Éléments de coût des tarifs d'électricité



L'une des missions principales de l'ElCom est la surveillance des tarifs des gestionnaires de réseau. Dans ce contexte, il convient de mentionner un arrêt du Tribunal fédéral du 3 décembre 2025. Celui-ci confirme la pratique de l'ElCom concernant le calcul des coûts de l'énergie imputables aux tarifs de l'énergie. Les versements de bénéfices qui dépassent le bénéfice réglementé ne peuvent pas être déclarés comme faisant partie des coûts de l'énergie et être répercutés sur les tarifs de l'approvisionnement de base.

Commission fédérale de l'électricité ElCom

Christoffelgasse 5
CH-3003 Berne
Tel. +41 58 462 58 33
info@elcom.admin.ch
www.elcom.admin.ch

Site Internet de l'ElCom sur les prix de l'électricité:
www.prix-electricite.elcom.admin.ch